

qu'eux ? Alors pourquoi ne pas se connaître, s'apprécier et s'aider mutuellement ? Cela empêchera-t-il notre langue et nos mœurs de rester françaises, notre science de puiser ses sources sur le sol français, et notre amour pour la France en sera-t-il amoindri ? Quelle sottise ! Parce que nous aurons travaillé ensemble pour la cause commune, comme c'est notre droit et notre devoir, devrons-nous abandonner toute initiative et passer au second rang ? Quelle absurdité !

Mais le nouveau bureau compte onze gouverneurs anglais ! Eh bien, où est le danger ? N'ont-ils pas été choisis par leur district ou leur université, et ceci changera-t-il la population médicale de la province, dont la grande majorité est canadienne-française ? Les districts anglais ont choisi des candidats anglais ; c'était leur droit, personne n'a rien à y dire. D'autant plus que les canadiens ont travaillé de concert avec eux. Ainsi dans Beauharnois, où la population médicale est mi partie française, mi partie anglaise, il a été entendu entre les médecins réunis à Valleyfield que tous les trois ans un candidat canadien alternerait avec un candidat anglais. Il en sera de même dans Ottawa et Bedford. Je ne parle pas de St-François, où la majorité est anglaise. Trouve-t-on que ceci soit injuste. Je ne crois pas. On a parlé, à ce propos, d'un pacte, d'une entente, d'un contrat, que sais-je encore. Ceci a été fabriqué de toutes pièces avec les composés chimiques du laboratoire Beansoleil. Quand il s'agit d'intérêts communs, il n'y a pas besoin de pacte, ni de contrat ; tout le monde s'y met de tout cœur, et de son plein gré.

C'est bien aussi ce qui a manqué à l'ancien bureau, une entente mutuelle. Tou' le monde s'était habitué, dans le bureau, à tout laisser faire au régistrateur, et personne ne semblait s'être occupé d'organisation. Aussi le 13 au midi, le régistrateur ayant disparu avec tous ses papiers, procurations, etc..., ses amis se sont aussitôt trouvés à la dérive, avec plus personne pour les sauver du naufrage.

L'élection du 13 juillet comporte un grand enseignement. Les procédures suivies à l'assemblée, le résultat du vote prouve que toute profession, tout corps organisé a l'entier pouvoir de gérer ses propres affaires. Quand il laisse, par négligence, ses affaires entre les mains de quelques politiciens qui en abusent, c'est parce qu'il le veut bien. Mais il peut, le moment venu reprendre ses droits, et alors gare la dégringolade.

Il faut espérer que cet enseignement ne sera pas perdu. Nous avons, nous, médecins, péché par apathie : il est temps d'ouvrir l'œil sur nos propres affaires, et de nous y intéresser de plus près. Nous